



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 06 mai 2024 à 20 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents : Messieurs les conseillers Denis Viel, Gaëtan Gagné, Jean-Marie Kabera Léo Lepage-St-Amand et Réjean Gagné, formant quorum sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absent : Rodrigue Boulianne

Sont aussi présents messieurs Laval Robichaud directeur général, Philippe Vigneault, directeur des travaux publics, et Guylain Raymond directeur des loisirs.

1- Ouverture

Mme la Mairesse, Odile Roy, déclare que le quorum est atteint et la séance est ouverte.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption du procès-verbal du 02 avril 2024
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
 - 6.1 Services municipaux
 - 6.2 Dossiers des élus
 - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Facture ALLEN paiement #8 / Réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste
- 8- Facture Matrec # MD0000280263 et MD0000281473: 2 mois = 48 210.37 \$
- 9- Facture #10219 et 10116 – Compteurs d'eau – Plomberie PSP – 44 904.78 \$
- 10- Stantec - ajustement d'honoraires
- 11- Soumission entretien 2024 – Paysagiste Bélanger
- 12- Avis de motion et présentation du projet de règlement division des districts électoraux
- 13- Adoption du règlement 280-24 abrogeant le 232-18
- 14- Adoption du règlement 281-24 abrogeant le 234-18
- 15- Adoption du règlement 282-24 abrogeant le 249-20
- 16- Mandat à la Firme Mallette pour l'embauche en 2025 d'un Secrétaire Trésorier
- 17- Mandat – MRC – pour travaux subventionnés 2025 – PIRRL
- 18- Planifier la réfection du Rang Matalik Sud
- 19- Révision budgétaire OHM avril 2024
- 20- Demande d'appui - Municipalité St-Vianney
- 21- Travaux estivaux pour le Vélo-Route
- 22- Installation d'un luminaire de rue à la limite de la rue Saint-Jean-Baptiste
- 23- Demande pour « Dos d'Âne » et panneaux « Attention à nos enfants » Rue Tremblay
- 24- Demande pour « Dos d'Âne » pour la Rue Couturier
- 25- Demande de « NOPARKING » pour le coin de la Rue D'Anjou et la 132
- 26- Faire le lignage des rues; Rang A, Rang Matalik Nord, Rue Beaulieu et traverse de piéton
- 27- Projet d'aménagement du site des anciens combattants
- 28- Autoriser le directeur général pour procéder à la fermeture de tous les comptes de URONIA
- 29- Autorisation de représentation à l'AGA de l'Association touristique de la Gaspésie
- 30- Patinodrome Production – Activité dans l'aréna – estimée 3 673.45 \$
- 31- Formation pour les camps d'été pour les moniteurs
- 32- Soumission pour l'animation au Parc de la Pointe « ArtFitness »
- 33- Soumission pour l'impression du dépliant de la PFM – pour tous les résidents
- 34- Fête des voisins pour le secteur « Rond de Courses »
- 35- Le 15 juin est la journée internationale de prévention de la maltraitance
- 36- Dons
- 37- Affaires nouvelles
- 38- Correspondance
- 39- Résolution d'adjudication – refinancement et financement – pour le 7 mai
- 40- Résolution de concordance – refinancement et financement – pour le 7 mai
- 41- Période de questions
- 42- Ajournement de la séance

2024-05-077

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Première période de question(s)

23 citoyens dans la salle;

- André Voyer demande de devancer la réunion à 19h30 pour permettre des périodes de questions plus longues,
- Alain Didier s'informe pour des réparations dans le rang A;
- Alain Barrette ajoute que s'il brise son véhicule dans le rang A il va facturer la Ville.
- Jimmy Tremblay demande des détails sur la réparation du rang 2
- Jacques Lemieux nous indique que la route du petit 2e Rang a été endommagée par les entreprises Michaud

2024-05-078

4- Adoption des procès-verbaux du 02 avril 2024

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera, d'adopter le procès-verbal du 2 avril 2024.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-05-079

5- Adoption de la liste des comptes

Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'adopter la liste des comptes au montant de 212 845.51 \$ et d'en autoriser le paiement.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Monsieur Guylain Raymond et Philippe Vigneault résument leurs rapports du mois d'avril;

6.2 Dossiers des élus

- Léo Lepage-St-Amand : MADA, pas de rencontre; pour la St-Jean une réunion à venir cette semaine.
- Réjean Gagné : AJC; souper au homard, 398 billets de vendu; Pour le CCU: à venir dans la présente réunion.
- Denis Viel; OMH, un logement a trouvé preneur, et il y en a un de disponible;
- Jean-Marie Kabera : pas de sujet particulier, discussion sur l'avenir de la polyvalente; invitation à la politique de développement social de la MRC.
- Gaëtan Gagné : pour Faucus, le musée ouvre du 8 juin au 13 octobre, profiter des dimanche gratuit, Rendez-vous culturel en préparation, La maison du docteur Frenette sera fermée à cause du manque d'achalandage.

6.3 Dossiers MRC

- Odile Roy : Le PV du mois d'avril est livré au conseiller, les activités à venir, 15 mai chantier démographique, le 16 mai jour de la maladie Coéliqua, le 26 mai, journée de la MRC,
Pour ce qui est de la Quincaillerie, des rencontres sont en cours, nous avons des développements qui pourraient être annoncés dans un avenir proche, surveiller les éditions du feuillet L'Arche.

- 2024-05-080 7- Facture ALLEN paiement #8 / Réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera, d'autoriser le paiement du décompte #8 du projet de la rue Saint-Jean-Baptiste pour la somme de 251 850.27 \$ incluant les taxes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-05-081 8- Facture Matrec # MD0000280263 et MD0000281473: 2 mois = 48 210.37 \$
Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser le paiement des factures en objet pour la collecte sélective, pour la somme de 48 210.37 \$ incluant les taxes

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-05-082 9- Facture #10219 et 10116 – Compteurs d'eau – Plomberie PSP – 44 904.78 \$
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera, d'autoriser le paiement des factures en objet pour la pose des compteurs d'eau, pour la somme de 44 904.78 \$ incluant les taxes

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-05-083 10- Stantec - ajustement d'honoraires
Considérant l'octroi du mandat (résolutions 2023-03-078 et 2023-04-093) de surveillance des travaux de réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste et l'évolution du chantier, il est nécessaire d'ajuster les honoraires professionnels;
Considérant que des travaux imprévus à l'intérieur de l'emprise du CN, et de nombreuses heures non prévues ont également été requises pour suivre le dossier, assister aux multiples rencontres avec le CN et le concepteur;
En conséquence :
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le Réjean Gagné, d'autoriser un ajustement d'honoraire supplémentaire d'un montant total supplémentaire de 119 145 \$ qui est requis pour compléter le mandat de surveillance des travaux.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-05-084 11- Soumission entretien 2024 – Paysagiste Bélanger
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'accepter la proposition d'entretien paysager annuel 2024, pour la somme de 5 339.90\$ avant taxes, ce montant comprend les travaux au musée Matamajaw, sans prendre en compte les surplus ou demandes particulières

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- AVIS DE MOTION 12- Avis de motion et présentation du projet de règlement division des districts électoraux
Monsieur le conseiller Denis Viel donne avis de motion pour le projet de règlement pour la division des districts électoraux, et que la présentation de ce projet 283-24 suit :

Concernant la division des districts électoraux de la Ville de Causapsal

ATTENDU qu'un avis de motion du présent projet de règlement est donné à la présente séance ce 06 mai 2024;

CONSIDÉRANT que selon les dispositions de l'article 9 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c.E-2.2), le nombre de districts électoraux pour la Ville de Causapsal doit être d'au moins 6 et d'au plus 8;

CONSIDÉRANT que le Commission de la représentation électorale du Québec demande de procéder à la division du territoire de la municipalité en six districts électoraux, de manière à rencontrer les exigences de l'article 12 de la Loi sur les élections référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2), spécifiant que chaque district électoral doit être délimité de façon à ce que le nombre d'électeurs dans ce district ne soit ni supérieur ni inférieur de plus que quinze (15 %) ou de vingt-cinq (25 %) pour cent, selon le cas, au quotient obtenu en divisant le nombre total d'électeurs dans la municipalité par le nombre de districts, à moins d'approbation de la Commission de la représentation.

En conséquence :

Proposé par monsieur le conseiller _____

Appuyé par monsieur le conseiller _____

QUE soit ordonné et statué par règlement du Conseil portant le numéro 283-24 que la division du territoire de la municipalité soit la suivante :

DIVISION EN DISTRICTS

Article 1 - Le territoire de la municipalité Ville de Causapsal est, par le présent règlement, divisé en 6 districts électoraux, tels que ci-après décrits et déterminés;

Les districts électoraux se délimitent comme suit :

- District électoral numéro 1 (314 électeurs)

En partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Matapédia et de la limite municipale nord-ouest, cette limite municipale (nord-ouest et nord-est), le ruisseau des huit mille, la rivière Causapsal, la limite nord-est de l'ancienne Ville de Causapsal, la ligne arrière des emplacements ayant front sur les voies de circulation suivantes : la route du Petit-2e-Rang (côté sud), la route du 2e-Rang (côté sud-est) et la rue Saint-Jacques Nord (côté nord-est); le ruisseau Boudreau et la rivière Matapédia jusqu'au point de départ.

- District électoral numéro 2 (296 électeurs)

En partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale nord-ouest et de la rivière Matapédia, cette rivière, la limite généralement sud-ouest de l'ancienne Ville de Causapsal, la rivière Matapédia, la voie ferrée du Canadien National, la rue Cartier, le chemin Lacroix, la limite est de l'ancienne Ville de Causapsal, la rivière Causapsal, le ruisseau des huit mille, la limite municipale est, sud, ouest et nord jusqu'au point de départ.

- District électoral numéro 3 (309 électeurs)

En partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Matapédia et de la rivière Causapsal, la rivière Causapsal, la limite est de l'ancienne Ville de Causapsal, le chemin Lacroix, la rue Cartier, la voie ferrée du Canadien National et la rivière Matapédia jusqu'au point de départ.

- District électoral numéro 4 (283 électeurs)

En partant d'un point situé à la rencontre de la limite nord-ouest de l'ancienne Ville de Causapscal et de la rivière Matapédia, cette rivière, la limite généralement sud-ouest de l'ancienne Ville de Causapscal jusqu'au point de départ.

- District électoral numéro 5 (306 électeurs)

En partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Matapédia et du ruisseau Boudreau, ce ruisseau, la ligne arrière des emplacements ayant front sur les voies de circulation suivantes : la rue Saint-Jacques Nord (côté nord-est), la route du 2e-Rang (côté sud-est), la rue Beaulieu (côté sud-ouest), la rue Guérette (côtés nord-ouest et sud-ouest), la rue Saint-Jacques Nord (côté nord-est), la rue Saint-Laurent (côtés nord-ouest et sud-est) et la rue Saint-Jacques Nord (côté nord-est) jusqu'à l'intersection de la rue Saint-Jean-Baptiste; la rue Saint-Jacques Nord, la rivière Causapscal et la rivière Matapédia jusqu'au point de départ.

- District électoral numéro 6 (276 électeurs)

En partant d'un point situé à la rencontre la limite nord-est de l'ancienne Ville de Causapscal et de la rivière Causapscal, cette rivière, la rue Saint-Jacques Nord jusqu'à l'intersection de la rue Saint-Jean-Baptiste, la ligne arrière des emplacements ayant front sur les voies de circulation suivantes : la rue Saint-Jacques Nord (coté nord-est), la rue Saint-Laurent (côtés sud-est et nord-ouest), la rue Saint-Jacques Nord (côté nord-est), la rue Guérette (côtés sud-ouest et nord-ouest), la rue Beaulieu (côté sud-ouest), la route du 2e-Rang (côté sud-est) et la route du Petit-2e-Rang (côté sud); la limite nord-est de l'ancienne Ville de Causapscal jusqu'au point de départ.

Le tout en référence au cadastre officiel de la Ville de Causapscal

13- Adoption du règlement 280-24 abrogeant le 232-18

2024-05-085

Considérant que le règlement 232-18 doit être abrogé;

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 2 avril 2024

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'abroger le règlement 232-18 et d'autoriser le directeur général à signer tous documents donnant effet à la présente.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14- Adoption du règlement 281-24 abrogeant le 234-18

2024-05-086

Considérant que le règlement 234-18 doit être abrogé;

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 2 avril 2024

Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera, d'abroger le règlement 234-18 et d'autoriser le directeur général à signer tous documents donnant effet à la présente.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15- Adoption du règlement 282-24 abrogeant le 249-20

2024-05-087

Considérant que le règlement 249-20 doit être abrogé;

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 2 avril 2024

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'abroger le règlement 249-20 et d'autoriser le directeur général à signer tous documents donnant effet à la présente.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-05-088 16- Mandat à la Firme Mallette pour l'embauche en 2025 d'un Secrétaire Trésorier
Considérant la surcharge de travail à la direction générale de la Ville de Causapscal, engendrer par de plus en plus de demandes gouvernementales;
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, de mandater la firme Mallette pour procéder au processus d'embauche d'un secrétaire-trésorier, pour occuper ces fonctions en janvier 2025.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-05-089 17- Mandat – MRC – pour travaux subventionnés 2025 – PIRRL
Considérant Que la municipalité de Causapscal désire faire réaliser des travaux de voirie dans le cadre du programme du PIIRL, tronçons admissibles au volet RIRL;
Considérant que la ville de Causapscal désire réaliser les projets suivants :
- CAU-2ERANG-002 - 2e rang – reconstruction partielle voirie et reconstruction de ponceaux
- CAUFER_HEP_S-001- Rang Ferdinand Heppell Sud – reconstruction voirie : Impacter par les Travaux de ALLEN à discuter avec MTMD
- CAUFER_HEP_S-002 - Rang Ferdinand Heppell Sud – reconstruction voirie : Impacter par les Travaux de ALLEN à discuter avec MTMD
- CAUPONTPLA-00 - Route du Pont Plante – Reconstruction partielle voirie et remplacement de glissières (de la route 132 à l'écocentre)
- CAU-R_PET_2R-001 - Route du Petit-2e-Rang
Considérant Que la municipalité de Causapscal désire déposer une demande d'aide financière dans le volet RIRL;
Considérant Que les plans et devis, incluant l'estimation détaillée du coût des travaux, doivent faire partie intégrante de la demande d'aide financière ;
Considérant que le préambule fait partie intégrante de la résolution;
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, de mandater le Service de Génie municipal de la MRC de La Matapédia afin d'effectuer :
1- Les relevés terrain;
2- Les démarches pour faire l'étude géotechnique;
3- Les plans et devis;
4- L'estimation des coûts des travaux;
5- La demande d'aide financière;
6- Procéder à l'appel d'offres;
7- La surveillance des travaux

D'autoriser le service de génie municipal a géré ce mandat au nom de la municipalité, pour la réalisation de tous les travaux admissibles.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-05-090 18- Planifier la réfection du Rang Matalik Sud
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'autoriser les travaux publics de planifier et d'autoriser les travaux de réfection du rang Matalik Sud.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-05-091 19- Révision budgétaire OHM avril 2024
Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera, d'accepter le budget révisé 2024 – 004111 PU-REG Déficit d'exploitation à la date du 12 avril 2024, de l'Office d'Habitation de la Matapédia (OHM), et d'autoriser le paiement de la part de la Ville de Causapscal pour le financement de l'organisme pour une somme de 43 861\$.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-05-092 20- Demande d'appui - Municipalité St-Vianney
Considérant la résolution numéro 54-2024 de la municipalité de Saint-Vianney adoptée le 8 avril 2024 :
Considérant que la Ville de Causapscal se trouve dans la même situation décrite, que la municipalité de Saint-Vianney;
Considérant que les infractions sur la sécurité routière émises par la sureté du Québec se font sur le territoire de la Ville de Causapscal;
Considérant que la sureté du Québec donne le service de sécurité publique en remplacement de services locaux;
Monsieur le conseiller Denis Viel, propose appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné :
Que les constats d'infractions émis sur les territoires municipaux soient contributifs aux municipalités dans le but de diminuer la facture de la sureté du Québec.
Que la présente résolution soit transmise au député de la Matane-Matapédia, aux municipalités locales, à la MRC de la Matapédia et Madame Chantale Lavoie préfète.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-05-093 21- Travaux estivaux pour le Vélo-Route
CONSIDÉRANT QUE les employés de la Véloroute Desjardins effectuent des travaux d'entretien du parcours sur le tronçon matapédien de la Route Verte pour l'été 2024 comme décrit dans leur envoies du 22 mars 2024 ;
CONSIDÉRANT QUE la route du Rg A, la Rue Morin, le parc de la Pointe, le site Matamajaw (halte routière), la Route Laforce et le Rg Ferdinand-Heppell Sud seront sur le parcourt des travaux ;
Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand :
D'AUTORISER la pose, le déplacement, le redressement, le remplacement et le nettoyage de panneaux de signalisation à l'effigie de la Route verte et autres panneaux relatifs au cyclisme ;
D'AUTORISER le nettoyage régulier des accotements asphaltés et de leurs abords ;
D'AUTORISER la réparation d'accotements asphaltés (incluant le scellement de fissures) et la stabilisation de fossé ;
D'AUTORISER l'entretien des pistes cyclables hors route;
D'AUTORISER à réaliser le traçage de symboles de vélo à l'aide de peinture blanche

D'AUTORISER de retracer les lignes blanches en bordure des accotements asphaltés
D'AUTORISER tout travail complémentaire qui a pour but l'amélioration des parcours cyclistes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-05-094 22- Installation d'un luminaire de rue à la limite de la rue Saint-Jean-Baptiste
Monsieur le conseiller Denis Viel, propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser les travaux publics de faire l'installation d'un luminaire de rue sur la Rue Saint-Jean-Baptiste.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-05-095 23- Demande pour « Dos d'Âne » et panneaux « Attention à nos enfants » Rue Tremblay
Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera, d'autoriser les travaux publics de faire l'installation de dos d'âne et de panneaux indiquant la présence d'enfants sur la Rue Tremblay près du numéro civique 183.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-05-096 24- Demande pour « Dos d'Âne » pour la Rue Couturier
Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser les travaux publics de faire l'installation de dos d'âne sur la rue couturier à l'intersection de la rue Lepage

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-05-097 25- Demande de « NOPARKING » pour le coin de la Rue D'Anjou et la 132
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'autoriser les travaux publics de faire l'installation de panneau de stationnement interdit sur la 132, sur une distance de 20 mètres, en direction Ouest, à partir de l'intersection de la Rue D'Anjou.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-05-098 26- Faire le lignage des rues; Rang A, Rang Matalik Nord, Rue Beaulieu et traverse de piéton
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera, d'autoriser les travaux publics de faire le lignage des rues de la Ville et les traverses de piétons.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-05-099 27- Projet d'aménagement du site des anciens combattants
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser la préparation du montage financier, des plans et devis, pour le projet de réfection et d'aménagement du site des anciens combattants, présenté par M. Alain Dubé.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-05-100 28- Autoriser le directeur général pour procéder à la fermeture de tous les comptes de URONIA
Considérant la fermeture sauvage de la quincaillerie de la Ville de Causapscal par la coopérative Unoria;
Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser le directeur général à fermer tous les comptes avec l'entreprise Unoria.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-05-101 29- Autorisation de représentation à l'AGA de l'Association touristique de la Gaspésie
Considérant l'obligatoire pour le membre de l'Association touristique de la Gaspésie dont le statut juridique est le suivant : chambre de commerce, municipalité, association personnifiée, organisme à but non lucratif, corporation avec but lucratif, société en commandite, société d'État, un CLD, une SADC, une MRC, un club de motoneige ou de quad, une société en commandite, une coopérative, ou toute entité juridique de nature corporative inscrite au CIDREQ, toute personne déléguée par ce membre pour voter ou pour le représenter doit détenir une résolution du conseil d'administration du membre la nommant spécifiquement comme tel et indiquant son lien avec le membre (soit administrateur, dirigeant, directeur ou employé).
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, de mandater Mme Édith Ouellette, Directrice du Service de la Culture, Patrimoine et du Tourisme, à la Ville de Causapscal, à représenter la ville avec droit de vote, à l'AGA de l'Association touristique de la Gaspésie

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.
Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30- Patinodrome Production – Activité dans l’aréna – estimée 3 673.45 \$
Sujet remis à une date ultérieure

31- Formation pour les camps d’été pour les moniteurs

Considérant que le projet d’accompagnement des camps de jour du Camp Sable Chaud contribue à l’amélioration des services offerts aux familles;

Considérant que le projet permet d’améliorer l’expérience d’emploi des animateurs, de favoriser la rétention de la main-d’œuvre et d’offrir un meilleur encadrement en disponibilisant une ressource spécialisée qui visitera chaque semaine chacun des camps de jour participant;

Considérant que le projet répond aux besoins des municipalités en offrant une formation de qualité d’une durée de 20 heures donnée par des intervenants qualifiés sur le site du Camp Sable Chaud et que cette formation est reconnue par l’Unité régionale du loisir et du sport du Bas-St-Laurent (URLS);

Considérant que les animateurs seront logés et nourris pour la durée de la formation;

Considérant que le projet a reçu l’aide financière nécessaire à sa réalisation;

2024-05-102

Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera, de participer au projet d’accompagnement des camps de jour et de verser la somme de 400 \$ au Camp Sable Chaud pour l’année 2024. Cette somme comprend la formation de 2 jours à 150 \$ par animateur et 100 \$ pour l’accès au service de la ressource spécialisée. Pour toute ressource supplémentaire, la municipalité devra déboursier la somme de 200 \$/animateur. La municipalité s’engage aussi à défrayer les salaires des animateurs pour la durée de la formation.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

32- Soumission pour l’animation au Parc de la Pointe « ArtFitness »

2024-05-103

Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d’accepter la soumission de GYM ARTFITNESS, pour l’animation et des séances d’exercices du 27 mai au 19 juillet, de la saison 2024, pour la somme de 1471 \$ taxes incluses.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

33- Soumission pour l’impression du dépliant de la PFM – pour tous les résidents

2024-05-104

Monsieur le conseiller Denis Viel, propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d’autoriser la publication du dépliant de la PFM au nombre de 1500 copies et qu’elle soit distribuée dans toutes les résidences de la Ville,

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

34- Fête des voisins pour le secteur « Rond de Courses »

2024-05-105

Monsieur le conseiller Denis Viel, propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera d’autoriser la fête des voisins organisée par la citoyenne Mme Nancy Bérubé dans le secteur du Rond de Course, et autorise de fournir les équipements nécessaires à la réalisation de cette fête. La Ville va aussi assumer les dépenses de 95\$ demandé.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-05-106 35- Le 15 juin est la journée internationale de prévention de la maltraitance
Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de participer à la journée internationale de la maltraitance du 15 juin 2024 et accepte la demande Alexis D'Aoust-Tremblay, de faire illuminer la passerelle au couleur demandées

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2024-05-107 36- Dons
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera, de verser les dons suivants :
- 700 \$ Souper de homard - AJC
 - 100 \$ Société Alzheimer BSL
 - 100 \$ Association cancer de l'Est
 - 100 \$ Fondation Santé de Rimouski

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 37- Affaires nouvelles
Pas d'affaire nouvelle
- 38- Correspondance
La correspondance est lue
- 39- Résolution d'adjudication – refinancement et financement – pour le 7 mai
- 40- Résolution de concordance – refinancement et financement– pour le 7 mai
- 41- Période de questions
23 citoyens dans la salle;
- André Arsenault : questionne l'état du dossier de la quincaillerie
 - Mario Lacasse : questionne l'état du dossier de la quincaillerie
 - Louis-Marie D'Anjou : questionne l'embauche des employés et suggère l'implication de Mallette, et critique le choix des candidats
 - Marie Pierre : demande pour de l'abat poussière
 - M. Jacques : Questionne le projet des compteurs d'eau
 - M David Didier : Questionne la réfection des routes
 - Louis-Marie D'Anjou reviens avec une autre question : si le conseil à regarder la possibilité de faire l'achat de camion de déchet
 - M. Alain Barrette : question le non-fonctionnement de l'enseigne devant l'hôtel de Ville. Questionne aussi les bacs de vidange qui reste en bordure de rue et non près des maisons.
 - Jimmy Tremblay : demande si la possibilité de louer des camions au lieu des achetés. Demande aussi pour un suivie des travaux dans le rang 2.

42- Ajournement de la séance

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, que la séance est ajournée jusqu'à demain 18h30

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

Absent : Conseiller Rodrigue Boulianne

Mme Odile Roy, Mairesse